

Compte Rendu
Commission des Directeurs
23 Mars 2018
Mazan

Présents :

- J. JUPIN (Villedieu)
- C. DELBARD (Bedoin)
- N. DAMIAN (Bédoin)
- L. PIQUET (Beaumont du Ventoux)
- J. FAUQUE (Goult)
- I. NUEIL (Villes sur Auzon)
- D. BLOND (La Tour d'Aigues)
- S. CONSTANT-REYMOND (Caromb)
- S. LAYE (Ansouis)
- V. RATZ (Cucuron)
- Y. FAVIER (Bedoin)
- P. SAUZADE (Mazan)
- J.M PRADINAS (Les Vignerons Réunis)
- L. BOUET (Bonnieux)
- J. RAYBAUD (Rasteau)
- D. CRESPO (Cairanne)
- F. LACOMBE (Richerenches)
- O. ANDRIEU (Séguret)

ORDRE DU JOUR :

- **DE 9H A 10H30 : DOSSIERS D'ACTUALITE**
 - FONCIER
 - INVESTISSEMENTS
 - MISE A JOUR DES STATUTS/REGLEMENT INTERIEUR
 - QUESTIONS DIVERSES

- **DE 10H30 A 12H : INTERVENTION ET ECHANGES AVEC LE SERVICE VITI DES DOUANES AVIGNON**
 - PRESENTATION DU SERVICE ET DE SES MISSIONS
 - LES RELATIONS ENTRE LE SERVICE ET LES CAVES
 - LES DIFFERENTS OUTILS A DISPOSITION DES CAVES, LA DEMATERIALISATION DES DECLARATIONS
 - ...
 - LES PROBLEMES RENCONTRES ET SOLUTIONS POSSIBLES

- **DE 12H A 12H30 : DEGUSTATION/DEJEUNER ET VISITE DE LA CAVE**

* * *

Yves FAVIER et Dominique BLOND remercient Philippe SAUZADE pour l'accueil de la Commission dans la cave de Mazan.

1. Douanes – Intervention de Monsieur Chapuis

Mr CHAPUIS présente dans un premier temps les missions du service des Douanes ainsi que les pôles présents sur Avignon :

- 18 agents
- 3 pôles :
 - Pôle gestion du potentiel viticole (7 agents)
 - Pôle fiscalité viticole, entrepositaire agréé
 - Pôle fiscalité hors viti

Voir diaporama de présentation en pièce jointe.

Points abordés avec les Douanes :

- Les déclarations :
 - Les déclarations de production et de stock sont déjà dématérialisées,
 - L'ensemble des déclarations devraient être dématérialisées d'ici 2020.
- Capsules CRD, disparition ?
 - Une réflexion a été entamée pour ne plus rendre obligatoire les capsules CRD,
 - A Bordeaux, ils ont obtenu de remplacer la CRD par un QR Code.
 - Il est demandé de faire un rappel réglementaire sur les ventes en ligne.

- Les douanes ont des missions de conseil et d'accompagnement. Certaines caves ont fait remonter des relations un peu difficiles avec un agent. Monsieur Chapuis le déplore et indique que ces disfonctionnements doivent être remontés et qu'il fera le nécessaire. Le service des douanes a un rôle fort d'accompagnement.
- Concernant la taxe CSPE, il faut contacter le Bureau des Douanes. La Fédération va étudier les modalités pour la récupération des taxes liées à l'énergie.
- Pour pouvoir fixer le montant de cautionnement, il faut demander à Madame PERRONET des Douanes les fiches correspondantes.

La Fédération va lister un certain nombre de questions qui vont être remontées aux Douanes pour réponse.

Monsieur Chapuis annonce sa mutation pour Bagnols sur Cèze. Il sera remplacé par Monsieur Patrice Bartolo à partir du mois de juin.

Point sur la situation de la fédération des caves des vignerons coopérateurs de Vaucluse

Un bilan est fait du fonctionnement de la Fédération depuis la nouvelle organisation mise en place il y a un an. L'ensemble des directeurs souligne les changements opérés qui vont dans le bon sens en proposant des services adaptés pour les caves.

Bénéficiaires effectifs

Un rendez-vous est fixé lundi 26 mars avec le président du Tribunal de Commerce d'Avignon et le greffe.

Loi suite EGA

Un courrier commun avec la Fédération de Bourgogne-Jura va être fait sur l'ordonnance Macron avec des propositions d'amendement.

Des rencontres avec les députés du Vaucluse vont être programmés.

Foncier

Suite à l'envoi de la proposition d'intervention aux caves, une dizaine ont répondu favorablement et des rendez-vous ont déjà été réalisés pour évaluer les besoins et répondre aux premières interrogations sur des opérations foncières à réaliser.

Le dernier conseil d'administration a validé le lancement du service avec la création d'une SCIC.

Le service proposé par la Fédération consiste en la création d'une SCIC qui va pouvoir gérer l'ensemble des étapes d'intervention pour un projet foncier (études, financiers, juridiques).

Des rencontres ont eu lieu avec le Conseil Régional et le Conseil Départemental qui soutiennent ce projet. Avec leur appui, la Fédération va déposer un dossier de financement FEADER.

Investissements

Un premier bilan des demandes déposées en investissement en 2018 a été présenté lors du conseil spécialisé du 21 février :

- 1919 dossiers ont été validés dans la téléprocédure (à la date limite 9/02 à 12h) et représentent 124,3 M€ de subventions demandées (ce qui est un montant légèrement supérieur à 2017).
- L'enveloppe ouverte étant de 165 M€, il n'y aura pas nécessité d'appliquer la notation des dossiers.
- La question a été posée d'augmenter rétroactivement le taux d'aide à 35% pour l'AAP clôturé au 9/02/2018 pour l'ensemble des demandeurs et à 40% pour les JA.

Statuts

Au total, 32 caves auront sollicité la Fédération pour la mise à jour de leurs statuts et règlement intérieur. Les mises à jour sont pratiquement toutes réalisées à ce jour.

Enseignes/Pré-enseignes en bordure de route

Suite à l'alerte de Luc PIQUET lors du CA du 13 mars, la Fédération a réagi en envoyant un courrier au Préfet demandant un rencontre à ce sujet et voir les modalités d'application de la réglementation applicable. Suite à notre courrier, la Chambre d'agriculture a envoyé un courrier au Préfet soutenant la démarche de la Fédération.

La cave de Beaumont du Ventoux a obtenu un rendez-vous le 27 mars 2018 à la DDT.

La Fédération va solliciter les ODG afin qu'ils soutiennent la démarche de la Fédération et que l'on soit uni pour la défense de ce dossier.

Questions diverses

Un accord d'entreprise a été élaboré par la fédération. Il est à la disposition des caves.

La Fédération pour mettre à jour plusieurs documents au niveau social : les contrats, le règlement intérieur du personnel et la version consolidée de la convention collective.

La prochaine commission aura lieu en juin à la cave Les Vignerons Réunis de Sainte Cécile les Vignes. Les directeurs présents proposent d'inviter les services de FranceAgrimer.